

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 15 décembre 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT
Secrétaire : Mme FERRIERE
Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. ROZOY - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX
Membres excusés : Mme ZIVKOVIC (pouvoir M. MAGLICA) - Mme REVEL (pouvoir M. DESEILLE) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir Mme CHEVALIER) - Mme HILY (pouvoir Mme MODDE) - M. FAVERJON (pouvoir Mme HERVIEU) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir Mme MARTIN) - M. HOUPERT (pouvoir M. BICHOT) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE) - Mme TCHURUKDICHIAN (pouvoir Mme OUTHIER) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BOURGUIGNAT)
Membres absents : M. CAVIN

OBJET DE LA DELIBERATION

Jardin des Sciences - Adhésion de la Ville de Dijon au SINP Bourgogne

Madame Modde au nom de la commission culture, animation et attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) Bourgogne constitue un outil de partage des données relatives à la biodiversité et aux paysages bourguignons. Ces données concernent notamment :

- la répartition de la faune et de la flore ;
- les écosystèmes et les espaces protégés ;
- les paysages, les sols et la géologie.

Piloté par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), le SINP favorise la coordination des acteurs régionaux dans le cadre de la production, la gestion, le traitement, la géolocalisation, la valorisation et la diffusion de ces données. Les contributeurs potentiels du SINP sont l'ensemble des acteurs régionaux, publics ou privés, ayant une activité en lien avec les données sur la nature et les paysages.

C'est à ce titre de producteur de données relatives à la biodiversité que le jardin des sciences souhaite adhérer au SINP. Cette adhésion permettra notamment :

- de structurer les connaissances sur la biodiversité, les paysages, les habitats naturels et semi-naturels bourguignons ;
- de mettre ces connaissances à disposition des publics dans un approche visant à valoriser les sciences participatives. Les données déposées par les contributeurs sont accessibles à tous gratuitement par voie informatique.

L'adhésion suppose que la Ville s'engage à respecter les principes édictés dans la charte du SINP Bourgogne. Celle-ci définit notamment les principes de gouvernance et le fonctionnement du SINP. Les données sont reliées à sept pôles thématiques régionaux en fonction de leur domaine d'appartenance (faune, flore/habitats, espaces, collections, paysage, sols, géologie).

Le partenariat avec le SINP est déjà initié puisque le pôle collections est co-animé par le Jardin des sciences et que le SINP valorise les actions menées par le Jardin des sciences en matière de conservation de la biodiversité.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission culture, animation et attractivité, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - approuver la demande d'adhésion de la Ville de Dijon au SINP Bourgogne ;
- 2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ